

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XIV

Québec, 3 mai 1902

No 37

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 589. — Les Quarante-Heures de la semaine, 589. — Prière quotidienne pendant le mois de mai, 590. — L'impérialisme, 590. — Assurance mutuelle des Fabriques, 590. — Monseigneur l'Archevêque à Rome, 590. — Chronique diosésaine, 591. — Chronique générale, 593. — La « furia française », 596. — Une page d'histoire écrite sur la pierre, 597. — Nécrologie, 601. — Collège de Sainte-Anne, 603. — Une réclamation, 604.

Calendrier

4	DIM.	b	V apr. Pâques. Ste Monique. Ave. <i>Kyr.</i> des dbles. Vép. à cap. du suiv., mém. du préc. et du dimanche.
5	Lundi	b	S. Pie V, pape et confesseur.
6	Mardi	r	S. Jean devant la Porte Latine, <i>abl. maj.</i> { Procession et
7	Merçr.	r	S. Stanislas, év. et martyr. { Messe des Rogations en violet.
8	Jeudi	b	Ascension , d'obligation, 1 cl. <i>Kyr.</i> royal. II Vép., mém. du suiv. <i>O Doctor.</i>
9	Vend.	b	S. Grégoire de Nazianze, év. et docteur.
10	Samd.	b	S. Antonin, évêque et conf.

Les Quarante-Heures de la semaine

4 mai, Beauport. — 6, Patronage Saint-Vincent de Paul, Québec. — 8, Sillery. — 10, Couvent du Cap Saint-Ignace.

Prière quotidienne pendant le mois de mai

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens mettent dans leurs rapports avec leur Mère du ciel plus de respectueuse tendresse et de confiance filiale.

Résolution apostolique : Consacrer à Marie chacune de nos entreprises ; recourir souvent à ses conseils.

L'impérialisme

Nous avons appris, avec une véritable satisfaction, les énergiques déclarations par lesquelles, le 14 avril, à la Chambre des Communes, Sir Wilfrid Laurier a repoussé toute idée d'un changement quelconque dans les relations politiques du Canada et de l'empire britannique.

Assurance mutuelle des Fabriques

L'église de Saint-Laurent de Métapédia, détruite par le feu le 16 avril, était assurée à l'Assurance mutuelle des Fabriques pour la somme de \$ 750.00. Comme le trésorier a des fonds suffisants, il n'aura pas à faire de répartition, et les fabriques peuvent dormir en paix jusqu'à nouvel ordre. Celles qui n'ont pas encore payé pour l'incendie de la Baie-du-Febvre sont invitées à le faire au plus tôt.

Monseigneur l'Archevêque à Rome

Le 12 avril, il y avait grand dîner au Séminaire français, en l'honneur de Mgr l'Archevêque de Québec, ancien élève de cette institution. Au nombre des invités se trouvaient le cardinal

Mat
saré
Mgr
arch
D
d'ad
lent
Sa C
erut
cette
denc
d'un
voici
Pour
Sain
Nou
At
l'uni
toute
vêqu
satis
théol
L.-A.
Mc
bonn
cardi
accue
Ap
l'Arch
le 10

deau
celni
collèg

Mathien, les archevêques et évêques d'Angoulême, de Casarée, d'Alinda, de Montpellier, Mgr Mouret, auditeur de Rote, Mgr d'Hauteville, Mgr Marini, Mgr Duchesne (l'un des archéologues les plus célèbres), Mgr Battandier, l'abbé Hertzog.

Dans la matinée du 13, Monseigneur a été reçu en audience d'adieu par N. S.-P. le Pape. Léon XIII paraissait en excellente santé et d'humeur à vivre encore longtemps. A ce sujet, Sa Grandeur, rappelant l'histoire de cette bonne religieuse qui eut le bonheur de vivre cent ans et qui reçut cette réponse : « Pourquoi vouloir fixer des limites à la Providence ? » ajoute, comme pendant, l'anecdote encore plus récente d'un grand personnage qui eut avec le Pape le dialogue que voici : « Saint-Père, nous ne nous reverrons plus ici-bas ! — Pourquoi donc ? Souffrez-vous de quelque maladie ? — Non, Saint-Père. Mais Votre Sainteté et moi sommes bien âgés ! — Nous nous reverrons bien encore, allez ! »

Au cours de l'audience, il a été longuement question de l'université Laval, et le Pape a été très heureux d'entendre toutes les bonnes nouvelles que lui en a données Mgr l'Archevêque ; sa figure s'est surtout illuminée d'un air de grande satisfaction, lorsque Monseigneur lui a exposé la grande œuvre théologique entreprise et presque terminée par M. l'abbé L.-A. Paquet, professeur à l'Université.

Monseigneur a dû quitter Rome le 15 avril. Nous savons de bonne source que notre éminent archevêque a reçu, chez les cardinaux et en général dans toutes les sphères officielles, un accueil d'une extraordinaire bienveillance.

Après s'être arrêté à Gênes, Cannes, Lourdes, Paris, Mgr l'Archevêque s'embarquera au Havre, pour l'Amérique, le 3 ou le 10 mai.

Chronique diocésaine

QUÉBEC

— Par décision de Mgr l'administrateur, M. l'abbé T. Bilo-deau a été transféré, du vicariat de Saint-Alban (Portneuf), à celui de Saint-Roch de Québec ; et M. l'abbé E.-J. Lavoie, du collège de Lévis, a été nommé vicaire à Saint-Isidore, (Dorch.)

— Vendredi soir, le 25 avril, s'est terminée la saison des conférences à l'Université, par l'une des plus brillantes causeries littéraires que l'on y ait peut-être jamais entendues. Le conférencier, M. l'abbé Cam. Roy, professeur de rhétorique au Petit Séminaire, a tenu sous le charme, une heure durant, l'auditoire d'élite qui s'était réuni autour de sa chaire. Le sujet, « La renaissance, en France, » n'était pourtant pas par lui-même des plus récréatifs; mais le talent du professeur a su le rendre vivant et le parsemer de diamants de belle eau et de taille artistique. C'est pour le coup qu'on se disait: avec cette science, et cet esprit, et cette élégance de style, et cette prononciation parfaite, et presque ce « timbre » de France, nous avons enfin, ici, ce qu'il fallait.

— Vendredi, le 25, ont eu lieu au Château-Richer les funérailles de feu l'abbé Trépanier, dont la famille demeure en cette paroisse. L'assistance sacerdotale était nombreuse. Mgr l'Administrateur a chanté le service, et M. l'abbé Gauvreau, curé de Saint-Roch de Québec, a fait l'éloge funèbre du défunt qui était l'un de ses vicaires depuis l'automne dernier. La parole éloquente et émue de l'orateur a vivement touché l'auditoire. Du reste, l'émotion causée par la mort si prompte de ce prêtre encore jeune n'a pas cessé. Sous des dehors modestes, M. Trépanier cachait de beaux talents, fécondés et rehaussés par une piété solide. On raconte que, au sortir de l'enfance, il eut le courage de gagner lui-même, par son travail, l'argent dont il avait besoin pour faire ses études classiques. Il est mort dans les plus beaux sentiments de résignation parfaite et de confiance en la miséricorde de Dieu.

— Dimanche soir, nous avons le plaisir d'assister, au couvent de Jésus-Marie de Sillery, à une séance *historique et musicale* donnée par l'« armée internationale. » Il y avait eu, les semaines précédentes, de terribles assauts entre deux armées rivales, sur les plaines de l'histoire du Canada, à vives canonnades et fusillades de faits, noms et dates, et, ce soir-là, il s'agissait de décorer les combattantes qui s'étaient distinguées par des... réponses d'éclat. Des chants de triomphe, des évolutions au son des pianos et des tambours, des étendards fleuris, c'était bien la guerre en son aspect le plus gracieux. M. l'abbé Lindsay, inspecteur ecclésiastique, distribua les prix et les médailles

d'hc
qu'i
M.
l'ass
L
rons
mai
avo
lign
d'en

Sé
Il
lues
man
pour
Ce
énor:

Ch
on e
l'Egl
Du
ne p
chan
rien ;
les cl
rir, p
les n
Ma
tiens.
veille
surto
pour
après

d'honneur et adressa aux troupes une harangue aussi militaire qu'il convenait en la circonstance. Puis le vénérable aumônier, M. l'abbé Audet, scella le traité de paix en bénissant toute l'assistance.

Le bouquet spirituel de la fête, c'est que tant que nous aurons beaucoup de couvents, il n'y a rien à craindre pour le maintien de nos traditions catholiques et françaises. Or, nous avons beaucoup, beaucoup de couvents, des deux côtés de la ligne 45e. Il faut en rendre grâces à Dieu, et ne pas se lasser d'en établir d'autres partout.

Chronique générale

Sait-on ce qu'il y avait le 29 avril, à 10 h. 40 du matin ?

Il y avait, à ce moment, juste un *milliard* de minutes révolues depuis la naissance du Christ. C'est un professeur allemand, d'autres disent américain, qui a fait le calcul requis pour l'affirmer.

Cela peut toujours servir à faire un peu concevoir quel énorme nombre représente le milliard.

Chez les chrétiens de l'Orient, durant la Semaine sainte, on continue d'observer le grand jeûne des premiers temps de l'Eglise : pain, eau, sel, fruits ou légumes secs.

Du reste, dans la primitive Eglise, il y avait des fidèles qui ne prenaient aucune nourriture du lundi jusqu'à Pâques, au chant du coq ! Mais une pratique commune, c'était de ne rien manger du Jeudi-Saint au soir jusqu'à Pâques. — Et nous, les chrétiens d'aujourd'hui et de ce pays, qui avons pensé mourir, parce qu'il a fallu, cette année, s'abstenir d'aliments gras les neuf derniers jours du carême !

Mais ce n'était pas tout que de jeûner, chez les premiers chrétiens. Le Jeudi-Saint et le Vendredi-Saint, on prolongeait les veilles et les prières durant une grande partie de la nuit : et surtout, le Samedi-Saint, tout le monde passait la nuit à l'église pour ne se disperser qu'au lever du soleil, le jour de Pâques, après avoir assisté au Saint Sacrifice.

Vers la fin de mars, le gouvernement d'Angleterre a présenté un projet de loi qui devrait faire réfléchir nos amis les Anglais du Canada. Aux termes de ce projet de loi, toutes les écoles, confessionnelles ou non, seront entretenues aux frais de la commune, et seront sous le contrôle des autorités. Lorsque les enfants catholiques seront quelque part assez nombreux, leurs parents pourront exiger la fondation d'une école catholique séparée, soutenue par les fonds publics. — Quand, au Manitoba et aux Etats-Unis, fera-t-on preuve d'autant de largeur d'esprit ? laquelle, d'ailleurs, ne fait qu'être conforme aux lois du bon sens.

De savants botanistes, après avoir étudié soigneusement des fragments du bois de la Croix où mourut Notre-Seigneur Jésus-Christ, ont constaté que cet instrument de supplice fut fabriqué en bois de pin. Son poids aurait été d'au moins 160 livres.

Pendant que Notre-Seigneur était sur la Croix et que des ténèbres miraculeuses envahirent toute la terre, il y eut un tremblement de terre qui détruisit douze villes d'Asie. On trouve la preuve de cette catastrophe dans Pline, Tacite et Suétone.

Dans la *Vérité française* du 10 mars, Mgr de Kernaéret exposait quelques-unes des conséquences de la disparition des Congrégations de la France. Il y a là des considérations que nous n'avons vu présentées nulle part, jamais en tout cas avec cette profondeur de vue. Citons quelques-unes de ces réflexions désolantes :

« Au point de vue de l'enseignement, le vide qui va se produire par la disparition des religieux est évident pour tous. Mais il y a autre chose que l'enseignement proprement dit ; la direction des idées, l'action doctrinale, aujourd'hui plus que jamais exige des hommes d'étude, des savants, et il faut ignorer complètement les conditions d'existence de nos curés pour se figurer que l'on trouvera ordinairement parmi eux des savants et des hommes d'études. L'Eglise sans religieux perdra le genre de prestige le plus nécessaire à notre époque, tandis que, d'autre part, elle perdra une grande partie de son action sur les classes populaires.

« Il
encor
esser
plète,
qui y
suppr
faite,
de tou
plus g
homm
ancêtre
des pa

Le
parmi
plus é
Léon
Müller
Il fit
reçut
de Lé
avec
poète
ment
fit le t
vers
« Lect

« La
par ell
des fid
même
l'Eglis
musiq
la répu
siteur,
et un g
sance,
tion de
de Moi

« Il y a des points de vue moins compris encore et peut-être encore plus importants. La suppression des monastères va faire cesser dans toute la France la célébration de la liturgie complète, et ce ne sont pas nos Chapitres réduits presque à rien qui y pourvoient. De plus, la vie chrétienne parfaite va être supprimée : il ne nous restera plus que la vie chrétienne imparfaite, celle du siècle. Et encore cette vie chrétienne, entravée de toutes manières, rendue pratiquement impossible pour le plus grand nombre, ne pourra plus être embrassée que par les hommes assez courageux pour accepter, sur la terre de leurs ancêtres, dans l'ancien royaume de saint Louis, la condition des parias de l'Inde. »

Le *Præco latinus* du mois de mars, après avoir dit que, parmi les gens qui fréquentent le poète latin Horace, nul n'est plus âgé ni plus élevé en dignité que le pape nonagénaire Léon XIII, raconte qu'en 1894 le grand philologue Lucien Müller, éditeur d'Horace, vint à Rome. Il était âgé de 58 ans. Il fit don au Pontife de son récent ouvrage sur la poésie, et il reçut en échange un exemplaire du volume des poésies latines de Léon XIII. Longtemps le Saint-Père s'entretint d'Horace avec Müller, et faisait preuve d'une connaissance parfaite du poète romain. Les deux personnages se provoquaient aimablement l'un l'autre ; et le Pape, qui approchait de sa 90e année, fit le tour de force de poursuivre et d'achever de mémoire tout vers d'Horace dont Müller récitait les premières syllabes. « Lector benevole, » ajoute le *Præco latinus*, « fac similiter ! »

« La musique, à l'église, ne devrait pas avoir d'importance par elle-même ; elle devrait aider, non pas absorber, l'attention des fidèles. . . Une musique qui produit des émotions pour elle-même n'est pas à sa place au milieu des rites solennels de l'Eglise. » Voilà quelle est l'opinion, sur ce que doit être la musique d'église, de Don Lorenzo Perosi, l'artiste italien dont la réputation est aujourd'hui universelle. Cet illustre compositeur, qui est à peine âgé de trente ans, a écrit vingt messes et un grand nombre de motets, outre des oratorios sur la Naisance, la Passion et la Résurrection du Christ, et la résurrection de Lazare. Son plus récent oratorio a pour sujet l'histoire de Moïse. Lorsqu'il s'engagea dans la milice sacrée, il avait

étudié depuis longtemps la musique religieuse, vers laquelle le portait son talent ; il avait même parcouru une grande partie de l'Europe dans les intérêts de sa formation artistique.

Perosi est à notre époque l'une des belles gloires de l'Eglise.

—

Ceux des Assomptionnistes français qui ne sont pas entrés dans le clergé séculier de France, se sont dispersés en diverses contrées. Il en est venu un groupe à New-York, où l'archevêque leur a confié une nouvelle église paroissiale destinée à desservir la population de race espagnole, qui est nombreuse dans la grande ville et provient de beaucoup de pays. C'est le deuxième dimanche du carême qu'a eu lieu l'inauguration de la nouvelle paroisse.

—

Un correspondant du *Tablet* lui écrit, d'Oxford, que le serment prononcé par le Roi, lors de son couronnement, ne renferme rien de particulièrement hostile aux catholiques. Quant à la fameuse Déclaration, les dépêches nous annonçaient dernièrement que les lords catholiques ont décidé de ne pas insister, pendant la session présente du Parlement, sur sa modification, pour ne pas créer d'agitation désagréable en ce moment où l'on prépare les fêtes du couronnement. En effet, comme nous disions dernièrement, il n'y a plus maintenant d'urgence en l'affaire, puisque cette Déclaration ne sera prononcée que lorsqu'un nouveau souverain montera sur le trône d'Angleterre.

—

Le Conseil privé du Roi, pour la Grande-Bretagne, compte à présent dix de ses membres qui sont catholiques, dont un du Canada, Sir Wilfrid Laurier.

La « furia francese »

— Un professeur de lycée a été menacé de révocation pour avoir serré la main à un prêtre qui est son voisin de campagne !

-
feri
par
-
fan
ce é
eût
ou j
- t
com
régi
imp
mer
nue
soit
et f
C
l'exi
sott

T
ses
min
litio
raill
surg
du I
souf
habi
cité.
grav
tairi
qui
plus
qu'o
vent

— A l'hospice de Château-Chinon, l'administrateur a fait fermer la chapelle. Les Sœurs n'y ont plus accès qu'une heure par semaine, le dimanche.

— Mais le chef-d'œuvre de la folie persécutrice, c'est la fameuse Circulaire Mouis, qui a été lancée dernièrement. Par ce décret du ministre de la justice, il est réglé qu'un religieux, eût-il été délié de ses vœux par les Congrégations romaines ou par le Pape lui-même, reste religieux — aux yeux de la loi — tant qu'il n'a pas été pourvu d'un emploi régulier. Or, comme le petit nombre seulement peut obtenir ces emplois réguliers qui ont déjà des titulaires, il en résulte qu'il devient impossible à la plupart des religieux de cesser de l'être légalement, et cela lorsque la loi leur défend d'autre part de continuer d'être religieux. — Il y a qu'en France, décidément, qu'il soit vrai de dire, maintenant, qu'une porte peut être ouverte et fermée en même temps.

C'est ainsi que, chez le peuple le plus spirituel du monde, l'extrémité de l'intelligence se rencontre avec l'extrémité de la sottise.

Une page d'histoire écrite sur la pierre

Tout Québec, et avec lui la pléiade des touristes qu'attirent ses souvenirs, a gémi quand la vieille chapelle des Ursulines, minée par une irrémédiable décrépitude, a été vouée à la démolition. Un temple nouveau, aux assises plus solides, aux murailles plus élancées, aux lignes plus classiques, avait beau surgir sur le site de son devancier; les vieux citoyens, les amis du passé regardaient en branlant la tête et en poussant des soupirs, cet édifice moderne qui ne disait rien à leurs yeux habitués dès l'enfance à l'invariable physionomie de l'antique cité. Et ils auraient eu raison d'être inconsolables, sans les graves motifs qu'on a dû invoquer pour leur causer involontairement un tel chagrin. — C'était un monument vénérable qui disparaissait après tant d'autres qui semblaient pourtant plus indestructibles; c'était une page de l'histoire du Canada qu'on déchirait et dont on éparpillait les fragments aux quatre vents du ciel.

Eh bien ! cette page d'histoire, on va l'écrire de nouveau, et cette fois-ci, plaise à Dieu ! ce sera pour durer. On va l'écrire sur le marbre, le granit et le calcaire. Elle sera burinée en lettres d'or, afin que tous, vieillards et enfants, la génération qui achève et celle qui commence sa course, puissent la lire et se la rappeler toujours.

Cette page, elle est déjà écrite, et dans quelques jours, elle brillera aux yeux de ceux qui, choisissant la voie courte entre la rue Saint-Louis et la place de la Basilique, défilent par la rue du royal Donnacona.

Au passant, placé sur le trottoir en face, le long pan de la chapelle, dont les fenêtres élevées hors d'atteinte redisent le cachet monastique, offrira un coup d'œil agréable et varié.

Les vides de formes différentes, laissés jusqu'ici dans les rangs de pierre bosselée de la maçonnerie et qui ont joliment intrigué les curieux, seront occupés par des blocs de matières et de nuances diverses artistement gravés et ciselés et formant une véritable mosaïque. On y lira, en style lapidaire ou en figures symboliques, une partie des œuvres providentielles accomplies par les fils de France dans ce pays qu'ils ont découvert et ennobli : *gesta Dei per Francos*. — Deux écussons en granit rose seront gravés aux armes de Marie Guyart de l'Incarnation et de Madeleine de Chauvigny de la Peltrie, les deux fondatrices des Ursulines dans la Nouvelle-France. Le premier est d'azur, à trois glands d'or, avec, en chef, un soleil de même. Le second écusson, celui de Madame de la Peltrie, est écartelé, les 1er et 4e de sable portant un lion d'or, et les 2e et 3e étant d'or, à trois bandes de gueules. — Les couleurs héraldiques seront représentées par les hachures appropriées, creusées dans le granit, et les lignes et les figures par des rainures dorées (1).

Sous la fenêtre principale du long pan, sur une grande pierre de Deschambault polie, taillée en forme de rectangle légèrement allongé, est gravée, en lettres romaines bisautées et dorées, une inscription résumant en une seule phrase toute l'histoire des trois chapelles des Ursulines qui ont occupé tour à tour ce site mémorable.

(1) Ces deux écussons ne seront mis en place que plus tard.

AU
mém
l'emp
Vo
SUI
LE-FI
A QU
L'ANN
LA IR
INCEN
TRUIT
MARQI
CENTE
DANS
SE, DO
PAR M
Tou
lignes,
est ins
mêmes
dévou
sa proj
L'ar
gloires
deuil d
qui ne
Mais
moins,
France
Compa
numen
pour p
Ce se
Québec
Canada
que l'ai
Malg
Associé
d'honne

Aux extrémités de cette pierre s'adaptent deux blocs de même matière taillés en losanges également polis, et portant l'empreinte du double scel de la Compagnie des Cent-Associés.

Voici l'inscription en question :

SUR CE TERRAIN DONNÉ PAR LA COMPAGNIE DE LA NOUVELLE-FRANCE, EN L'ANNÉE 1639, OU LES URSULINES ABORDÈRENT A QUÉBEC, FUT FONDÉ, EN 1641, UN MONASTÈRE, INCENDIÉ EN L'ANNÉE 1650, RECONSTRUIT EN 1651, DOTÉ D'UNE ÉGLISE DONT LA 1^{re} PIERRE FUT POSÉE EN 1656 PAR M. DE LAUZON, ET QUI, INCENDIÉE EN 1686, FUT REMPLACÉE PAR UNE AUTRE CONSTRUITE EN 1720, LAQUELLE, ILLUSTRÉE PAR LA SÉPULTURE DU MARQUIS DE MONTCALM, EN 1759, ET, EN 1900, PAR LE 2^{me} CENTENAIRE DE LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DANS CE MONASTÈRE, DUT CÉDER LA PLACE A CETTE 3^{me} ÉGLISE, DONT LA PIERRE ANGULAIRE A ÉTÉ BÉNITE LE 28 AOUT 1901 PAR MGR L.-N. BÉGIN, ARCH. DE QUÉBEC.

Toute l'histoire des Ursulines est résumée dans ces quelques lignes, et, avec leur histoire, celle de la Nouvelle-France qui en est inséparable, car les deux fondations, entreprises dans les mêmes vues providentielles, secondées par le même esprit de dévouement et de vaillance, ont grandi côte à côte, chacune dans sa propre sphère, pour la gloire de Dieu et le bien de la patrie.

L'arrivée, l'établissement, les épreuves des Ursulines, les gloires religieuses et civiles du grand siècle; puis le glas et le deuil de la Nouvelle-France suivis du renouveau de l'Église qui ne meurt jamais.

Mais tout cela, c'est de l'histoire familière. Ce qui l'est moins, bien qu'une gravure publiée par la revue *Nouvelle-France* l'ait fait connaître à ses lecteurs, c'est le sceau de la Compagnie des Cent-Associés. Gravée désormais sur un monument public, cette empreinte historique n'aura plus de secret pour personne.

Ce sceau vénérable, dont le monastère des Ursulines de Québec possède probablement la seule empreinte connue au Canada, est circulaire et a deux faces dont l'une plus petite que l'autre.

Malgré les fautes commises par la Compagnie des Cent-Associés, il convenait de donner ici à sa mémoire une place d'honneur.

Feu l'abbé Verreau, lorsqu'il vit pour la première fois cette pièce dont il ignorait l'existence, manifesta son intention de la faire reproduire en bronze sous les auspices de la Société royale. Si la mort l'a empêché de réaliser son louable projet, il n'est que juste de perpétuer ce souvenir historique en cet endroit, le seul peut-être au Canada où les largesses de la Compagnie n'aient pas changé de destination. Depuis 1641 le monastère des Ursulines occupe sans interruption un site qu'il doit aux « Messieurs de la Compagnie ». La reconnaissance, déjà fidèlement traduite par la fondation d'une messe qui est célébrée chaque année le 4 décembre, recevra ainsi une expression nouvelle, et l'histoire s'enrichira d'un souvenir de plus.

Le losange de droite représente le sceau principal. Sur un fond semé de fleurs de lys héraldiques, se tient la France sous la figure d'une femme drapée à l'antique. De la main droite elle tient une croix qu'elle regarde, et de la gauche une tige de lys naturel à trois fleurs. Sur la bande extérieure du cercle on lit l'inscription suivante qui dans l'original est incomplète: **ME DONAVIT LUDOVICUS DECIMUS TERTIUS** (1).

Le revers du sceau est gravé sur le losange de gauche. On y voit un brigantin à l'allure antique, voguant à pleine voiles vers l'ouest.

Le mât d'artimon est surmonté d'un coq gaulois indiquant, à n'en pas douter, son origine. Au sommet se lit en exergue la devise: **IN MARI VLE TUÆ** (2).

Mais le morceau par excellence figure à la place d'honneur. Il y a beau temps que citoyens podagres, édiles au regard mathématique, précieuses du *high life*, débouchant de la rue du Parloir, maugréent en passant contre la chapelle des Ursulines qui empiète sur la rue et les oblige à faire un détour de quelques centimètres. S'ils avaient songé que cette chapelle, faisant saillie sur le trottoir, est la chapelle du Sacré-Cœur, siège de la première confrérie de ce nom dans le Nouveau Monde, ils auraient sans doute réprimé leurs propres saillies pour s'en prendre aux maisons en face également coupables du crime d'empiètement.

(1) Louis XIII me dota.

(2) Sur mer sont tes voies.

A l'avenir
médaillon en
lui donnera un
entourée d'une
crucifiement,
le tronçon bris
et de flammes
de cet édifice
rent ce bas-rel
rappelleront a
carnation, fut
la bienheureus
adressées à la
dans une de se

Ce bas-relief
sissant. Il est c
jeune concitoy
trop méconnus
duire des œuvi
tion.

Puisse cet ét

L'abbé Josep
Québec, est moi
de 42 ans et 8

Il est né à N
de George Tréj
au Séminaire d
devint prêtre le
L'abbé Trépa
de Beauport, F

(1) Toutes les lett
marbrier, à Saint-R

A l'avenir cette chapelle portera son enseigne. Un riche médaillon en marbre italien, encadré dans la pierre de taille, lui donnera un cachet distinctif. Sur une croix fleurdelysée et entourée d'une couronne d'épines fixée par les trois clous du crucifiement, le Cœur Sacré de Jésus blessé par la lance dont le tronçon brisé est resté dans la plaie, surmonté d'une croix et de flammes ardentes, redira à tout venant la signification de cet édifice en apparence si mal placé. Les mots qui entourent ce bas-relief : DEMANDE-MOI PAR LE CŒUR DE MON FILS, rappelleront aux fidèles que la servante de Dieu, Marie de l'Incarnation, fut une avant-courrière de l'apôtre du Sacré-Cœur, la bienheureuse Marguerite-Marie. Ces paroles, en effet, furent adressées à la Thérèse du Nouveau-Monde par Dieu le Père dans une de ses visions extatiques.

Ce bas-relief artistement sculpté et fouillé est d'un effet saisissant. Il est dû, ainsi que les autres figures (1), au ciseau d'un jeune concitoyen, M. Henri Angers, dont le talent et l'habileté, trop méconnus jusqu'ici, n'attendent que l'occasion pour produire des œuvres remarquables et lui assurer une belle réputation.

Puisse cet étalage artistique en être la promesse !

L'abbé L. LINDSAY.

Nécrologie

LE RÉV. J.-T. TRÉPANIÉ

L'abbé Joseph-Théodore Trépanier, vicaire de Saint-Roch de Québec, est mort, hier, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à l'âge de 42 ans et 8 mois, après une très courte maladie.

Il est né à Notre-Dame du Château-Richer, le 27 août 1859, de George Trépanier et de Rose de Lima Verreault. Il étudia au Séminaire de Québec, où il termina ses études en 1884, et devint prêtre le 26 mai 1888.

L'abbé Trépanier fut successivement vicaire à Notre-Dame de Beauport, professeur au Séminaire de Québec, vicaire à

(1) Toutes les lettres des diverses inscriptions ont été taillées par M. Bélanger, marbrier, à Saint-Roch.

Saint-Antoine de New-Bedford, aux Etats-Unis, et enfin vicairaire à Saint-Roch, de cette ville.

On peut dire de lui qu'il a vécu beaucoup en peu de temps. Sa carrière sacerdotale, qui ne compte que quatorze années, a été bien remplie et très fructueuse.

Le défunt fut avant tout l'homme du devoir de chaque jour, et j'oserais dire, de chaque instant. Il fut ce laboureur infatigable, dont parle l'Évangile, qui ne se retourne pas en arrière, et poursuit sans relâche le sillon commencé.

Aussi, qui dira tout le bien accompli par ce digne prêtre, sans bruit, sans ostentation, au chevet des mourants, au confessionnal, par ses exemples et ses paroles, et surtout par ses longues oraisons aux pieds des autels.

Homme d'une régularité parfaite, d'une angélique piété et d'une patience à toute épreuve, il a dû panser bien des plaies, guérir bien des cœurs, ressusciter bien des âmes.

Ceux qui l'ont connu intimement garderont longtemps le souvenir de ses qualités sociales qui le faisaient chérir de tout le monde; ils n'oublieront pas, non plus, sa douceur inaltérable et cette sérénité empreinte sur sa figure qui semblait refléter la pureté de son âme.

Nous nous rappelons, à cette heure où la mort vient de l'introduire au lieu de repos, ce jeune séminariste exemplaire qui allait si souvent se prosterner devant le Très Saint Sacrement. Sa piété ne s'est jamais ralentie, et, tel nous l'avions connu au Séminaire, tel nous l'avons retrouvé, plus tard, dans les différents postes qu'il a occupés.

La vie est un problème inquiétant pour qui ne veut pas regarder au delà, et la mort est un gouffre sans fond où s'enfoncent, le désespoir dans l'âme, les malheureux qui n'ont pas voulu la rendre chrétienne.

Le juste la regarde avec calme, et, si les mystères de la vie future, et surtout les jugements de Dieu lui inspirent quelque frayeur, il se rassure en songeant au Sang de Jésus répandu pour le salut du monde. L'abbé Trépanier, qui comprit, dès le début de sa maladie, qu'il n'en reviendrait pas, puisa dans sa foi profonde une prompte résignation à la volonté de Dieu, et, durant ses derniers moments, il fut absorbé par la pensée de Dieu devant lequel il allait bientôt comparaître.

Il renouvel
le Rédempteur
cette consolation
souvent adoré
du juste.

Qu'il repose
Mais, en at
âme.

Monseigneur
Sainteté et do
à Ottawa, épi
naire de Québ
messe.

C.-A.

TABLE

PHILOSOPHIE
(raska); 2e, M.
PHILOSOPHIE
(Julie); 2e, M.
RHÉTORIQUE
(Beauce); 2e, M.
BELLES-LETTRES
2e, M. Amédée

Il renouvela plus d'une fois le sacrifice de sa vie, s'unit avec le Rédempteur du monde mourant sur la croix, et, rempli de cette consolante pensée qu'il allait au Dieu de l'Eucharistie si souvent adoré par lui, il s'endormit paisiblement du sommeil du juste.

Qu'il repose en paix jusqu'au grand jour de la résurrection !

Mais, en attendant notre tour, prions pour le repos de son âme.

(L'Événement.)

Monseigneur Cyprien Tanguay, Prêlat domestique de Sa Sainteté et doyen du clergé de Québec, décédé le 28 avril 1902 à Ottawa, était membre de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec et de la *section provinciale* de la Société d'une messe.

C.-A. COLLET, ptre, *Secrétaire*.

Archevêché de Québec.

Nos collèges classiques

TABLEAU D'HONNEUR POUR LE MOIS D'AVRIL

Collège de Sainte-Anne

COURS CLASSIQUE

PHILOSOPHIE SENIOR — 1er, M. Arthur Lapointe (*Kamou-raska*) ; 2e, M. Lauréat Pelletier (*Saint-Raymond*).

PHILOSOPHIE JUNIOR — 1er, M. Edouard Goulet (*Sainte-Julie*) ; 2e, M. Maxime Fortin (*Saint-Aubert*).

RHÉTORIQUE — 1er, M. Adélarde Gilbert (*Saint-Georges de Beauce*) ; 2e, M. Claude Guy (*Fort Kent, Maine*).

BELLES-LETTRES — 1er, M. Eugène Sirois (*Saint-André*) ; 2e, M. Amédée Buteau (*Saint-Frs-Riv. du Sud*).

VERSIFICATION — 1er, M. Ovide Laforest (*Saint-André*);
2e, M. David Roy (*Saint-Georges de Beauce*).

MÉTHODE — 1er, M. François Saint-Pierre (*Kamouraska*);
2e, M. Léon Saint-Pierre (*Sainte-Hélène*).

COURS COMMERCIAL

QUATRIÈME — 1er, M. Camille Mercier (*Fraserville*); 2e,
M. Léo Orchard (*Sainte-Flavie*).

TROISIÈME — 1er, M. Joseph Cyr (*Saint-Basile, Madawaska*); 2e, M. Joseph Saindon (*Saint-Hilaire de Madawaska*).

DEUXIÈME A. — 1er, M. James Dunn (*Waterbury, Conn.*);
2e, M. Wilfrid Dionne (*Saint-Alexandre*).

DEUXIÈME B. — 1er, M. Ernest Langlois (*Saint-George de Beauce*); 2e, M. Dominique Lévesque (*Saint-Pacôme*).

PREMIÈRE — 1er, M. François Boucher (*Sainte-Anne*); 2e,
M. Chs-Frs Dionne (*Sainte-Anne*).

PRÉPARATOIRE — 1er, M. Ernest Massé (*Cambridge, Mass.*);
2e, M. Alexandre Dionne (*Sainte-Anne*).

EM. DIONNE, ptre,

Préfet des Etudes.

Une réclamation

Au cours de son article sur « Les Canadiens aux Etats-Unis, » publié dans la *Revue canadienne* du mois d'avril, M. Laflamme, directeur de la *Tribune* de Woonsocket, R. I., a reproduit quelques pages d'un écrit de M. Robertson James sur les conditions actuelles de la province de Québec, attribuant cette traduction du texte anglais à M. Favreau, directeur de l'*Opinion publique* de Worcester, Mass. — M. Laflamme a fait erreur, sans le vouloir, évidemment. C'est nous qui avons fait cette traduction et l'avons publiée dans la *Semaine religieuse* du 15 mars. M. Favreau aurait sans doute fait une traduction beaucoup plus parfaite. Car il doit savoir l'anglais bien mieux que nous.